



**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
SÉANCE DU MARDI 07 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, sept avril à vingt heure et trente minutes , le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le premier avril, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine GORGUES ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Frédéric ORGUEIL, Pascal TAUPIAC, Nathalie CALMELS, Sylvain MASSIÉ, Flavie PIRON, Allison PLAS, Claire ASTOR.

Absents excusés : Nicolas BLATGÉ.

Secrétaire de séance : Flavie PIRON

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
11	10	0	10

N°2026-05-08

7.5.2

Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire propose de voter les subventions aux associations pour 2026.

Les dossiers de demandes de subvention, les comptes rendus d'activités de chaque association sont présentés au Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose également d'apporter notre aide au travers d'une subvention à « l'association départementale des lieutenants de Louveterie du Tarn ». Les lieutenants de louveterie sont des personnes privées, commissionnées et assermentées, collaboratrices bénévoles de l'administration et placées sous l'autorité du préfet pour exercer des missions de service public de régulation des animaux sauvages susceptibles d'occasionner des dégâts ou un accident quand l'animal est proche des habitations ou sur une route.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents et des membres représentés :

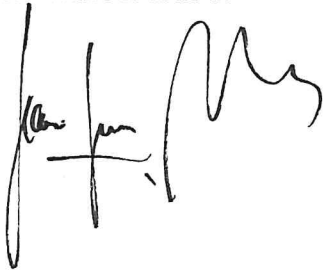
✓ DECIDE de répartir les subventions ainsi :

Comité des Fêtes – Santa Crew	800.00 €
Association d'Eau et d'Ocre	170.00 €
Association Miss Terre	1 100.00 €
Association Expression Saint-Cruciennes	1 100.00 €
Association « Les Chasseurs de Sainte-Croix »	400.00 €
Association Multi Sports Vère Lézert	1 000.00 €

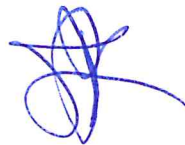
Association Parents d'élèves du RPI Vère-Lézert	330.00 €
Association « Les Amis du Patrimoine St Crucien »	550.00 €
Association ADMR- repas service à domicile	200.00 €
Association ADMR – La Vallée de la Vère	300.00 €
Les Petites Choses – Le pied dans la Bassine	1 000.00 €
Association des Lieutenants de Louveterie du Tarn	50.00 €

Fait et délibéré à Sainte-Croix, le 07 avril 2026,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN



Le Secrétaire de séance
Flavie PIRON



Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente
délibération,

Compte-tenu de son affichage sur le site de la mairie

le : 10 avril 2026

Et de sa transmission en Préfecture le : 10 avril 2026